Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260303-DELIB202605-DE

Département du Finistère
Commune de Clohars-Carnoët

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMUNE de CLOHARS-CARNOET
Séance ordinaire du 26 février 2026

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, le jeudi 26 février 2026 à 19H05 sous la présidence du Maire, en salle du conseil municipal.

Conseillers Municipaux présents :
Jacques JULOUX, Maire, Anne MARECHAL, David ROSSIGNOL Denez DUIGOU, Marie-Hélène LE BOURVELLEC, Jérôme LE BIGAUT, Marie GUYOMAR HERVE, Julien LE GUENNEC, Denise LE MOIGNE, Jean-Paul GUYOMAR, Yannick PERON, Eric BADOC, Myriam RIOUAT, Damien DOBRENEL, Cécile TEPER, Olivier CHALMET, Marc PINET, Lauriane COZ, Angéline BOURGLAN, Gilles GARCON, Philippe DELATER, Denis GUILLOU, Ingrid RENOU.

Conseillers ayant donné procuration :
Morgane LE COZ, procuration donnée à David ROSSIGNOL
Loïc PRIMA, procuration donnée à Marc PINET
Brigitte THOMAS, procuration donnée à Jérôme LE BIGAUT

Conseillers municipaux absents :
Victor LE GOFF

Secrétaire de séance : Marie-Hélène LE BOURVELLEC
Date de publication : 03/03/2026
Nombre de Conseillers :
En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26

DELIBERATION n° 2026-05
DOMAINE DE LA DELIBERATION : 3.2 Aliénations
OBJET : Attribution du lot 2 du lotissement le Clos des Alcyons

Par délibération en date du 24 septembre 2025, le conseil municipal a attribué le lot 2 du lotissement le Clos des Alcyons.

Suite à cette délibération, les attributaires dudit lot se sont désistés par courrier en date du 15 décembre 2025.

Conformément au règlement de commercialisation, les candidats classés à la suite ont été contactés pour attribution du lot.

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212900310-20260303-DELIB202605-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décid

- **D'attribuer le lot 2 aux candidats suivants sur la liste d'attente, à savoir :**

Lots	Surface	Montant € TTC/m²	Montant € TTC	Attributaire
2	422	295	124 490 €	CARNELEZ Isabelle

- **D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à l'Urbanisme et à l'Habitat à signer les actes à intervenir.**

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jacques JULOUX

La secrétaire de séance
Marie-Hélène LE BOURVELLEC

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

MAIRIE de CLOHARS-CARNOET (FINISTERE)

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou notification